## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بماتز

## <u>Avis</u>

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le département de la Marne qu'une permanence consulaire sera organisée, le dimanche 27 avril 2025, de 9h 00 à 16h00, à l'adresse suivante : Salle de la maison des syndicats, 01 Place de Verdun, 51000, Châlons-en-Champagne.

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette permanence consulaire, sont les suivantes :

- Le dépôt des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité. L'enrôlement des données biométriques des demandeurs aura lieu ultérieurement.
- La remise des passeports et des cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance (la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire. A défaut, une procuration dûment signée et légalisée est exigée, pour la remise des documents).
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports et de déclarations sur l'honneur ;

Il est à préciser, à ce propos, que les **pièces constitutives des demandes** aussi bien **des passeports que des cartes nationales d'identité** sont :

- L'original de l'acte de naissance 12S ;
- Le formulaire, à télécharger sur le site du consulat, renseigné et signé ;
- Deux (02) photos d'identité récentes, avec fond blanc ;
- Copie de la carte d'immatriculation consulaire pour les personnes âgées de 19 ans et plus ;
- Une copie de la carte de séjour en France ou copie de la carte d'identité française;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de six (06) mois ;
- Copie d'un justificatif d'activité (attestation de travail ou titre de pension ou certificat de scolarité pour l'année académique en cours).

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 27/04/2025, à partir de 08h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Metz, le 25/03/2025